

Baisse des dotations : l'AMF 29 se mobilise

« L'Association des maires de France, qui a toujours tenu un discours responsable sur le nécessaire rééquilibrage des comptes publics passe à l'action contre la baisse insoutenable des dotations, la multiplicité des contraintes et l'inflation des normes et appelle les maires et les présidents d'intercommunalité à manifester leur soutien à ses revendications par le biais d'une motion (Cf. ci-dessous). Cette motion, que l'AMF propose de faire voter en conseil municipal et en conseil communautaire, dénonce la ponction de 28 milliards d'euros que le gouvernement prévoit d'effectuer sur les collectivités entre 2014 et 2017. Si l'on ajoute aux 28 milliards d'euros, la hausse des charges et les effets d'inflation, la baisse du pouvoir d'achat des collectivités s'élève à au moins 34 milliards d'euros entre 2014 et 2017. L'AMF veut ainsi mobiliser les communes et les intercommunalités pour réclamer au gouvernement le réexamen du dispositif envisagé ainsi que la création, enfin, d'une instance de concertation. »

Eléments complémentaires : - [Motion proposée par l'AMF](#) - [Communiqué de l'AMF](#)

« L'AMF engage une action collective avec les communes et intercommunalités de France pour alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse des dotations »